

LES DÉLÉGUÉS D'ANGORA  
A LAUSANNE PARLERONT SEULS  
AU NOM DE LA TURQUIE

En page 3 : L'ENQUÊTE DE NOTRE COLLABORATEUR ALBERT LONDRES DANS L'INDE

# EXCELSIOR

13<sup>e</sup> Année. — N° 4.344

PARIS, SEINE ET RUEDE-ET-ORNE : 15 centimes.  
Département, Province, Régions, étranger : 20 centimes.

Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. — NAPOLÉON

VENDREDI  
3 NOVEMBRE  
1922

N'améliorez pas par le raisonnement, mais par l'exemple; n'espérez exciter l'amour que par l'amour.  
AMIEL.

LA COMMISSION DES RÉPARATIONS INTERALLIÉE SIÈGE A BERLIN



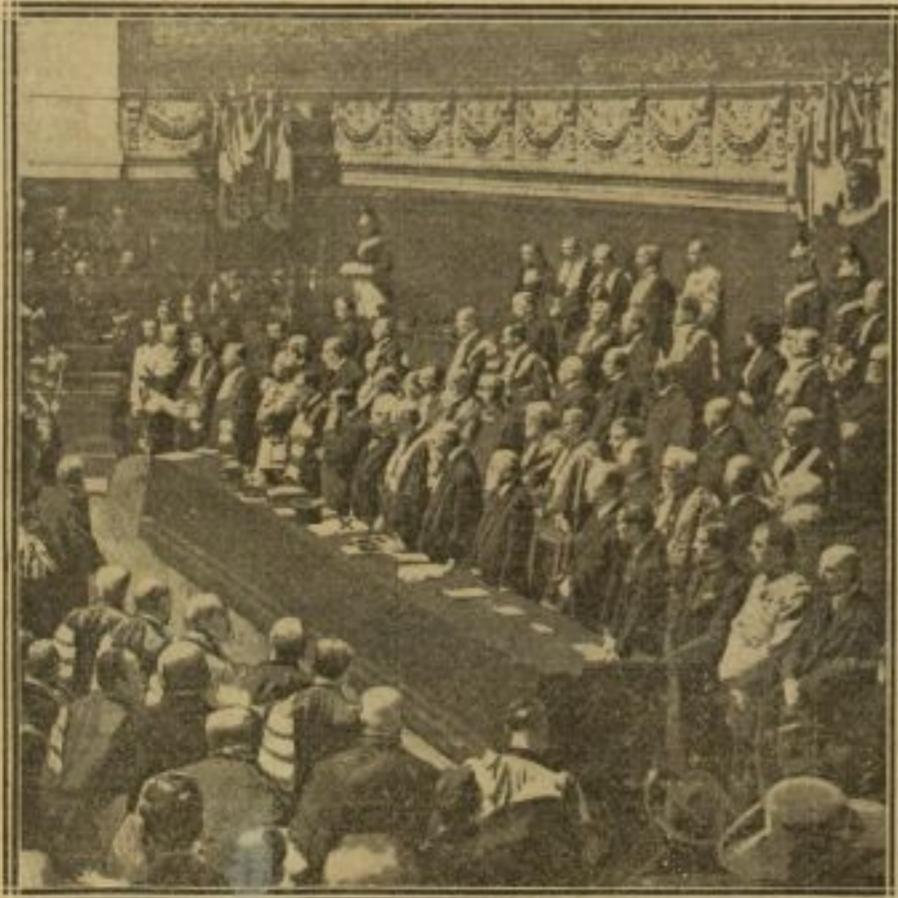
M. BARTHOU ET M. MAUCLÈRE SE RENDENT À LA SÉANCE



PENDANT UNE SÉANCE DE LA COMMISSION, PRÉSIDÉE PAR M. BARTHOU

Assis, de gauche à droite : M. d'Amelio (Italie), M. Delacroix (Belgique), M. Jordan (Etats-Unis), M. Barthou (France), sir Bradbury (Angleterre). Debout de gauche à droite : M. Febertie, M. Bianchi (Italie), M. Minot, M. Aron (France), M. Bemelmans (Belgique), M. Mathieu, secrétaire général (France); M. Le Jan, M. Bate (Etats-Unis), M. Mac Fadéau, secrétaire général (Angleterre); M. Mauclère (France), M. Douglas, M. Kemball-Cook (Angleterre).

LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS HONORE SES MORTS À LA SORBONNE



L'ASSISTANCE GROUPEE AUTOUR DE M. MILLERAND (x)

La Faculté des lettres de Paris et l'Association amicale des anciens élèves ont, hier, rendu hommage à leurs glorieux morts de la guerre. Un monument élevé à leur mémoire a été inauguré, sur lequel figurent les noms de 300 élèves et anciens élèves. Voici, à droite de M. Millerand : M. Bérard, M. Brunot, doyen de la Faculté, qui tous deux ont prononcé des discours, et le maréchal Fayolle. À gauche du président : M. Appel, recteur de l'Université. (Phot. Excelsior.)

## LE TRIOMPHE DES MILICES FASCISTES EN ITALIE

L'arrivée de M. Mussolini à Rome et sa réception au Quirinal



M. MUSSOLINI SORT EN AUTOMOBILE DU QUIRINAL



LA FOULE ACCLAME LE ROI À UNE FENÊTRE DU QUIRINAL — LES FASCISTES BRULENT DES JOURNAUX SUBVERSIFS



M. MUSSOLINI ET SES PRINCIPAUX LIEUTENANTS FONT LEUR ENTRÉE DANS ROME, ACCLAMÉS PAR LA FOULE



LE SALUT ROMAIN RENOUVELÉ PAR LES FASCISTES — PLACE DE VENISE, LA FOULE ASSISTE AU DÉFILÉ DES FASCISTES

Rarement on entendit acclamations pareilles à celles qui saluèrent l'arrivée dans la capitale italienne de M. Mussolini. Le chef du mouvement fasciste avançait tête nue et portant la chemise noire. Voici, sur notre quatrième instantané : 1. M. Mussolini; 2. général Faro; 3. M. Bianchi; 4. M. Italo-Ballo; 5. M. Armaline. Après la réception de M. Mussolini par le roi, une nouvelle manifestation se produisit et le souverain fut paralysé à une fenêtre pour répondre aux acclamations de la foule.

## PÊTE A BOUCHAITER

Saint-Charles.

## CÉRÉMONIES ET INAUGURATIONS

A 3 h. 30, à l'Institut catholique de Paris, cérémonie de retraite, sous la présidence de Son Excellence le cardinal Dubois, archevêque de Paris. Après-midi, répétition des cours.

## HÔTEL DE VILLE

A 15 heures, le bureau du Conseil municipal réunit, au nom de la Ville de Paris, une médaille d'or à M. Audran, ancien préfet de la Seine.

## INSTITUT

De 12 à 17 heures, séance à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

## COURS ET TRIBUNAUX

A 13 heures, à la première chambre de la Cour d'appel, M. René Drouart, d'Assoult & Assoult, plaidera pour la Revue des Deux Mondes dans le procès intenté par M. Sidois, de la Comédie-Française, et Joubert, auteurs des Peines.

## TRIBUNAUX

A 13 h. 30, à l'Opéra-Comique, répétition privée de "Les més et les autres. Quand la cloche sonnera", Gianni Schicchi, dans le rôle de Balsac, au théâtre de l'Abbaye, répétition générale de "Pier Gatti".

A 20 h. 30, au théâtre des Champs-Elysées, répétition générale de Lorentzane.

## BALLES ET EXPOSITIONS

De jardins d'exposition, Exposition des chrysanthèmes.  
De 10 heures à 18 heures, au pavillon de Marne (107, rue de Rivoli), Exposition à la Décoration française contemporaine.  
De 10 heures à 18 heures, au Grand-Palais des Champs-Elysées, Salons d'automne.

## MUSÉE DU LOUVRE

Salles ouvertes de 10 heures à 18 heures : Collections Chauvet et Schlosser ; collections Camondo ; salles des peintures françaises des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles ; salles des maîtrises d'après l'antiquité ; salles d'écorégion romaine ; salles des bronzes égyptiens ; monnaies françaises des dix-septième et dix-huitième siècles ; collections de l'archéologie d'Asie et d'Asie centrale ; musées pré-romaines ; sculpture des familles modernes ; scénographie des moyens d'art et de la représentation ; antiquités grecques.

## COURS ET CONFERENCES

A 10 h. 15, rue de l'École-d'Anthropologie, réouverture des cours de l'École d'anthropologie.  
A 21 heures, 49, rue des Sablons-Pére, séance de rentrée de la conférence Histoire-Jacqueline. Présidence de M. Jean-Braek.

## COURSES

A 18 h. 30, à Malmaison-Laffitte (plat).

## T. P. F.

Horaire des tramways de la Tour Eiffel :  
2 h. 20 à 7 h. 20, busseron météorologique pour la France, en été.  
4 h. 30 à 10 h. 30, bulletin météorologique pour l'Europe, l'Amérique et l'Afrique du Nord, en hiver.  
6 h. 30 à 8 h. 30, bulletin météorologique pour les régions agricoles par régions, transmis via radio par téléphones sans fil.

8 h. 30 à 8 h. 30, bulletin météorologique pour la France, en Belgique, la Hollande et la Suisse.

11 h. 15, situation météorologique générale, prévisions générales, prévisions des vents sur les côtes françaises, transmises en été par radio à 10 h. 30.

11 h. 30 à 14 h. 30, bulletin météorologique pour la France, la Belgique, la Hollande et la Suisse.

15 heures à 16 h. 15, bulletin météorologique pour l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Algérie.

17 h. 30, prévisions agricoles par régions, en été, transmises par téléphones sans fil et via radio à 10 h. 30.

17 h. 30 à 18 h. 30, bulletin météorologique en Normandie pour la France, en Belgique, la Hollande et le Sud-Ouest.

21 heures à 21 h. 30, bulletin météorologique pour la France, la Belgique, la Hollande et l'Algérie.

22 h. 30, 18 h. 30, situation météorologique générale, prévisions générales, prévisions des vents sur les côtes françaises, transmises par téléphones et via radio à 10 h. 30.

PROGRAMME DES SPECTACLES

En sorties :  
A la Comédie-Française, 12 h. 30, réouverture de l'Opéra, 14 h. 30, au Palais de Glace, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

A l'Odéon-Théâtre, 14 h. 30, à 17 h. 30, Marianne, de 10 h. 30 à 12 h. 30, à 14 h., dans les séances de 18 h. 30.

En sorties : THÉÂTRES

Odeon, 20 h. 30, Roméo et Juliette.

Comédie-Française, 16 h. 30, la Nouvelle école, Bouhéme.

Coquelin-Garnier, 20 h. 30, Marianne.

Théâtre H. 20, la France défaite, l'oubli d'une femme.

Geffr. Lyrigne, 20 h. 30, Monique Durand.

Tronc-Lyigne, 20 h. 30, le Rêve de chapelle, de Chatelet, 20 h. 30, le Coeur en Autour.

Porte-Saint-Martin, 20 h. 30, Mariane, Sainte-Geneviève, 20 h. 30, à 18 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour, 20 h. 30, à 18 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour, l'Amour, l'Amour.

Théâtre H. 20, 20 h. 30, l'Amour



# LE JOUR DES MORTS A PARIS

Hier, jour des morts, une foule pieuse et recueille, mais moins nombreuse que la veille, s'est rendue dans les différentes églises de Paris et de sa banlieue.

Le jour de la Toussaint, près de 200.000 personnes, exactement 190.138, ont visité les nécropoles nationales et 81.000 celles de la banlieue.

Le cimetière parisien qui a reçu le plus de visiteurs est celui de Montparnasse (35.000), et celui qui en a reçu le moins est le minuscule cimetière de Saint-Pierre-de-Montmartre (1.000).

Tous le long de la banlieue, le cimetière qui a reçu le plus de visites est celui de Boulogne, même (13.500), et celui qui en a reçu le moins celui de Bondy (1.000).

## Les services religieux

L'Union nationale des anciens combattants a fait célébrer, à la mémoire des soldats et marins morts pour la France, trois services solennels : le premier, à 11 heures, au temple de l'Oratoire; et le troisième, à 16 heures, au temple Israélite de la rue de la Victoire. A la Madeleine, le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a donné l'absolution ; le pasteur Buhler a présidé le service du temple de l'Oratoire et le rabbin Weill celui du temple Israélite.

Le président de la République s'était fait représenter à ces différents services par le colonel Vassiloff, de sa section militaire.

De son côté, l'Union des pères et mères d'anciens morts pour la patrie a fait célébrer hier matin, à 10 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, une messe solennelle qui préside le cardinal Dubois, et où a été dite par M. Fabre-Girard, M. l'abbé Récopé, membre militaire, officier de la Légion d'honneur, ancien combattant, a prononcé une allocution éloquente. Au cours de sa cérémonie se sont fait entendre la musique du 10e de ligne et la Garde républicaine des orphelins de la guerre qui dirigait M. J. Meunier, maître de chapelle à Sainte-Clotilde.

## A la Sorbonne

L'après-midi, à 13 heures, avait lieu l'inauguration des plâques posées à l'intérieur de la Sorbonne à la mémoire des étudiants de la Faculté des lettres morts pour la France.

Le président de la République a présidé cette cérémonie dont la première partie avait pour cadre le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Sur l'autre d'heure, aux côtés de M. Millerand, avocat, président du Conseil des ministres, et des présidents de la Chambre et du Sénat, Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Myron T. Herrick, ambassadeur des États-Unis à Paris, le baron de Gaiffier d'Estrosi, ambassadeur du Belgique; Paul Appell, recteur de l'Académie de Paris; Lançon, directeur de l'École normale supérieure; Ferdinand Issen, doyen de la Faculté des lettres; le maréchal Foch; le général Berthaud, gouverneur militaire de Paris (Juillard, préfet de la Seine); et Naujols, juge de paix, ainsi que de nombreux membres de l'Institut, les professeurs des lycées de Paris, ayant à leur tête le doyen des Facultés des sciences, de médecine et les présidents d'associations d'étudiants, et d'anciens élèves ; un professeur de l'Université de Columbia, M. Buell, représentant les États-Unis américains.

Dans l'amphithéâtre, à l'sein de draperies aux couleurs nationales, étaient groupés les professeurs de la Faculté des lettres et ceux des lycées de Paris, portant la robe rouge et l'épingle, leurs collègues des Facultés des sciences, de droit, de médecine, ainsi qu'un public nombreux d'étudiants et élèves des grandes écoles.

Des places spéciales avaient été réservées aux familles des étudiants dont on commémorait le sacrifice.

A 15 heures, la musique de la garde républicaine joue la Marseillaise, que l'assistance écoute debout, puis deux salves de canon sont tirées au-dessus de l'édifice.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

Le général Berthaud, au nom de l'assistance, déclare : « Aux champs ! » et l'ensemble, dans un religieux silence, récite le chapelet.

# DERNIÈRE HEURE

**PREMIERS ACTES DU MINISTÈRE MUSSOLINI**

**LE CABINET ITALIEN A TENU UN IMPORTANT CONSEIL ET A PRIS PLUSIEURS DÉCISIONS**

**LA SITUATION S'AMÉLIORE**

Rome, 2 novembre. — Le Conseil des ministres s'est réuni cette nuit. La séance a duré trois heures.

M. Mussolini a indiqué que la situation intérieure devenait rapidement normale. À minuit, 42.000 fascistes avaient quitté Rome.

Le président du Conseil a déclaré qu'en ce qui concerne la politique étrangère, le cabinet s'efforçait de rétablir la discipline nationale à l'ordre. Il favorisera les meilleures initiatives destinées à la pacification nationale et démontrera par des actes, et non par des paroles, qu'il ne peut exister qu'un seul Etat et qu'aucun autre Etat ne sera toléré en dehors de lui.

En ce qui concerne la politique circulaire, M. Mussolini a dit que depuis deux jours il prend contact avec les autorités italiennes des provinces circulaires. L'avènement au pouvoir du fascisme a causé de nombreux troubles pour la façon dont il a été arrivé au pouvoir, avait aussi, au premier moment, quelques approbations dans certaines milices internationales, mais les dénonciations envoyées par lui aux chefs d'Etat ont dissipé dès quelques heures alarmes. Cela a été démentie par l'antécédent de change de la lire italienne.

Le Conseil a pris une résolution circulaire relative au sujet des conférences de Lamina et de Bruxelles. Il a donné à ce sujet les pouvoirs les plus larges au président du Conseil. Il a également approuvé un changement au réglement de M. Mussolini à la tête du comité Sforza, ambassadeur à Paris.

La situation de l'Adriatique ne cause pas d'apprehensions particulières.

Le Conseil a chargé le ministre des Finances de proposer au plus tôt ses mesures propres à stabiliser la situation économique. Il a décidé, en outre, de demander au Parlement le vote de deux lois provisoires jusqu'au 30 juin 1923.

Après une très longue délibération sur la situation économique et financière, le Conseil a été unanime à reconnaître la nécessité de supprimer tous les excédents dans les ministères; l'opportunité de restituer à l'industrie privée les services publics en déficit; la nécessité d'examiner de nouveau le problème de la bureaucratie; l'urgence de régler les migrations.

Le Conseil s'est ensuite déclaré à l'unanimité opposé à ce que les titres publics ou portés soient transformés en titres au nominatif, même sous forme indicative.

Le ministre des Colonies a fait un exposé de la situation des colonies; il a constaté que cette situation pouvait être envisagée en pleine confiance.

Le Conseil a ensuite décidé de continuer, solemnellement, l'anniversaire de la victoire le 4 novembre.

Il a décidé enfin que la réunion des Chambres aurait lieu le 16 novembre.

**L'accord de Santa-Margherita**

Rome, 2 novembre. — Les deux premières questions dont le nouveau gouvernement aura à se préoccuper sont celle de la ratification de l'accord concernant la Santa-Margherita, entre l'Italie et la Yougoslavie, accord qui a été signé par le cabinet Fačić quelques jours après sa chute, sous réserve de sa ratification par le Parlement.

M. Mussolini a proposé de publier le texte de cet accord, qui concerne l'application du traité italo-Yougoslave du 12 novembre 1920. Il a également insisté sur le casse-croûte qui devait faire suite au casse-croûte de la ville de Zara avec les régions environnantes, suivant le modèle des zones fédératives de Savoie. Ces faillites permettraient à la ville yougoslave employée de se développer commercialement.

Le conseil, en outre, une série de mesures arrêtées pour une durée de cinq ans et susceptibles d'éviter la controverse et les frictions fiscales dans les régions limitrophes des deux Etats.

**La conférence de Berlin**

Rome, 2 novembre. — On confirme la nomination du baron Romano Avanzini comme ambassadeur à Berlin.

**En l'honneur des soldats alliés**

Gagliano, 2 novembre. — Un cérémonial solennel a eu lieu ce matin au cimetière de l'honneur des soldats tombés pour la patrie. Plusieurs milliers de personnes y assistent. Des couronnes ont été déposées par le commandant de la garnison et la colonne française sur les tombes des autres français morts dans le combat de l'Adriatique.

Le général Rossi et l'archevêque de Gagliano ont prononcé des discours exaltant le sacrifice des morts de la guerre.

Le matin des funérailles a rejoint les marins de renommée prononcée par le conseil de France, en disant que la ville de Gagliano est fière de garde les dépouilles héroïques des fils de France.

Tous ces événements semblaient se sont déroulés à Milan, Turin, Rome, où, au nom du ministre de la guerre, des couronnes ont été déposées sur les tombes des soldats français, américains et britanniques, au pieds des généraux Diaz, des amiraux militaires et des ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Grande-Bretagne.

**M. Albertini ne sera pas ambassadeur à Washington**

Rome, 2 novembre (épouse particulière). — M. Mussolini avait demandé au sénateur Albert Albertini, directeur du Corriere della Sera, d'être ambassadeur d'Italie à Washington. On assure que M. Albertini aurait refusé.

## LES POURPARLERS DE LA C.D.R. AVEC LE GOUVERNEMENT ALLEMAND

Berlin, 2 novembre. — Les pourparlers de la commission des réparations avec le gouvernement allemand continuent à donner l'impression que celui-ci se rend compte de la gravité de la situation actuelle.

La pression extérieure avec laquelle sont relayées, cette fois, au cours de l'examen soit du budget, soit des finances en général, les révoltes canadiennes et les manquements graves contribue beaucoup à mettre les choses au point et à poser une certaine confusion des rôles et toute tonalité en vue d'égarer les esprits.

Anglais, tout a été mis à un examen critique et aucun point précis n'a encore été formulé en envisage. Du côté allemand, on reconnaît l'extrême complexité du problème et le fait que la commission des réparations doit résurer à la conférence de Bruxelles la décision sur certains questions de principe, en particulier sur la question du moratoire qui doit à financer son remboursement.

On comprend également qu'une sévère pression financière est la condition préalable à la stabilisation du mark et qu'un emprunt extérieur n'est pas possible en tant que sans que de sérieux efforts aient lieu en ce sens.

Le ministre des Finances, en particulier, paraît disposer à aborder ce problème en

## L'EXPÉRIENCE D'UN AMÉRICAIN

M. J. A. Mc Creas de Californie, qu'on appelle grand-père à cause de ses cheveux blancs, les a loupés au moyen de la recette ci-dessous et dit ce qui suit :

« N'importe qui peut préparer chez soi un remède simple qui fera les cheveux gris et les rendra souples et brillants. Dans un flacon de 250 grammes, verser 20 grammes d'eau de Cologne, 7 grammes de glycerine, le contenu d'une bouteille de camphre Lexol et remplir le flacon avec de l'eau.

Ces produits peuvent être achetés chez n'importe quel pharmacien à un prix raisonnable. Appliquez le mélange sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que la couleur désirée soit obtenue. Il ne suffit pas de la cuire cheveux, n'est pas nécessaire de les laver. Inutile de faire cuire avec de l'eau.

Les résultats de cette expérience étaient les suivants :

1° La stabilisation du mark est-elle possible dans les circonstances actuelles ?

2° Si oui, quelle seraient les conditions préalables ?

3° Quelles mesures devraient être prises en vue de la stabilisation lorsque ces conditions seront remplies ?

## LE PROGRAMME DU MINISTÈRE BRITANNIQUE

## NOS RELATIONS AVEC LA FRANCE DOIVENT ÊTRE LE PIVOT DE NOTRE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DÉCLARE M. BONAR LAW

London, 2 novembre. — Une foule considérable se présente aujourd'hui, aux abords du théâtre de Drury Lane, pour assister à la présentation de M. Bonar Law, qui viennent prendre la parole à une réunion exclusivement réservée de femmes. La salle contenait 2.600 auditrices munies de cartes d'admission.

Parmi les points du discours prononcé par M. Bonar Law, on relève les suivants :

### France

1° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note). Il y a pas de doute possible sur ce que ces relations doivent être.

2° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

3° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

4° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

5° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

6° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

7° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

8° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

9° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

10° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

11° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

12° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

13° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

14° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

15° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

16° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

17° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

18° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

19° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

20° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

21° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

22° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

23° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

24° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

25° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

26° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

27° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

28° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

29° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

30° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

31° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

32° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

33° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

34° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

35° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

36° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

37° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

38° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

39° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

40° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

41° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

42° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

43° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

44° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

45° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

46° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

47° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

48° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

49° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

50° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

51° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

52° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

53° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

54° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

55° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

56° Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère par moi-même employé par M. Bonar Law (et à lire note).

57° Nos relations avec la France doivent être le pivot

